

Offre emploi : Projectionniste itinérant - CDI 35h



Présentation de l'association :

Ciné Pop fait vivre le cinéma au cœur des territoires de l'Aisne et de la Somme. En tant que circuit de cinéma itinérant, notre mission est de projeter des films au plus près des habitants, que ce soit en salle ou en plein air. Pour renforcer notre équipe de passionnés, nous recherchons un(e) **Projectionniste Itinérant(e)**.

Missions :

Sous la responsabilité du Directeur de l'association et de son Conseil d'Administration :

Technique & Logistique : Assurer les projections de films en salle et en plein air.

- Prendre en charge l'installation du matériel (écran, sonorisation, projecteur) ce qui implique le port de charges lourdes.
- Assurer la veille, l'entretien et le bon fonctionnement du matériel de projection et de sonorisation.

Gestion Cinématographique :

- Créer les playlists et assurer la gestion technique des séances (gestion des KDM auprès des distributeurs, routage des DCP).
- Instruire sur un logiciel les bordereaux des séances.
- Commander les films auprès des distributeurs.

Médiation & Animation du réseau :

- Diffuser et accompagner les dispositifs scolaires (tels que "Maternelle au Cinéma" et "École et Cinéma").
- Organiser et projeter des séances exceptionnelles pour des partenaires non-adhérents.
- Entretenir un excellent relationnel avec les communes adhérentes et faire remonter les informations clés à la direction.
- Accueillir les spectateurs et tenir la billetterie lors des séances commerciales.

Profil recherché :

Compétences techniques : Maîtrise de la projection numérique et des outils informatiques, ainsi qu'une bonne connaissance du matériel de sonorisation et des projecteurs.

Expérience : Une première expérience dans l'exploitation cinématographique est requise.

Qualités personnelles : Vous êtes autonome, rigoureux(se) sur le plan administratif, doté(e) d'un excellent sens de l'organisation et d'un très bon relationnel (contact fréquent avec le public et les partenaires locaux). Votre capacité d'adaptation sera un atout majeur.

Mobilité & Rythme : Permis B obligatoire, rythme de travail variable, avec des projections principalement en soirée, ainsi que des interventions possibles les week-ends et jours fériés.

Prise de fonction : Dès que possible

Rémunération : Catégorie C Indice 290 de la convention collective ECLAT, soit 2091,66€ BRUT + Carte Restaurant + Recouvrement de carrière sous la même convention

Lieu : Département de l'Aisne

Candidatures auprès du président de l'Association par mail (contact.cinepop@gmail.com)